

Transition Bas Carbone - Côte d'Ivoire

Expert.e technique en formation et en renforcement des capacités
dans la lutte contre les changements climatiques
auprès du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique
(MINEDDTE)

L'Accord de Paris, en tant que nouvel instrument universel de mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), s'est fixé comme objectif de limiter l'augmentation du réchauffement à 2°C, voire 1,5°C à l'horizon 2100.

A l'instar des autres parties de la CNUCC, la Côte d'Ivoire a présenté ses engagements climatiques sous la forme d'une Contribution déterminée au niveau national (CDN) dans laquelle le pays s'était engagé à réduire de 28,5% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. Comme le prévoit l'Accord de Paris, cet objectif a été revu à la hausse dans la version révisée de la CDN ivoirienne en date de mai 2022. La Côte d'Ivoire s'engage ainsi à réduire ses émissions de GES de 30,41% d'ici 2030 par rapport à un scénario de référence. Par ailleurs, alors que la Côte d'Ivoire figure parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique et que les manifestations de ce climat changeant (hausse des températures, baisse de la pluviométrie, périodes sèches plus intenses, élévation du niveau de la mer) devraient s'intensifier dans les prochaines années, et priorise également des secteurs clés pour lesquels des mesures d'adaptation au dérèglement climatique doivent être menées (agriculture, forêts et utilisation des terres, ressources en eau, santé et zones côtières).

La CDN oriente ainsi les changements nécessaires vers une transition sobre en carbone et résiliente au changement climatique. Les actions et mesures qui composent la CDN ivoirienne concernent les principaux secteurs économiques du pays, en passant par les forêts, l'agriculture, l'énergie, et les déchets, et supposent une mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels nationaux, entités infranationales, secteur privé, société civile et médias.

Description du projet

Dans le cadre d'une délégation de fonds de l'Union européenne, Expertise France met en œuvre un projet d'accompagnement du renouvellement et de la mise en œuvre des engagements climatiques de la Côte d'Ivoire, depuis janvier 2023.

Ce projet d'une durée de 4 ans d'un budget total de 5,9 millions d'euros vise à : rehausser la performance climatique de la Côte d'Ivoire, en accompagnant le Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre et le suivi de ses engagements climatiques (tant d'atténuation que d'adaptation) selon une approche participative et inclusive (objectif spécifique du projet).

Pour ce faire, le projet contribuera à l'atteinte de trois principaux résultats :

- Le suivi de la mise en œuvre de la CDN et son rapportage sont coordonnés par le MINEDD. (création d'une structure interministérielle Climat centralisation des mécanismes de MRV, révision de la CDN – listes des activités non exhaustive)

- Le stratégie nationale Climat est déclinée et intégrée dans des politiques nationales transversales et sectorielles. (renforcement des capacités de points focaux sectoriels et de parlementaires, financement d'études de préfaisabilités– listes des activités non exhaustive)
- Les enjeux liés aux changements climatiques sont davantage connus par les acteurs non étatiques (cycles de formations pour des acteurs clés, financement d'initiatives de la société civile – listes des activités non exhaustive)

En effet, le projet ambitionne de contribuer aux objectifs décrits précédemment en intervenant non seulement auprès des acteurs institutionnels mais aussi auprès des acteurs politiques et non étatiques afin de favoriser un portage plus large des engagements climatiques de la Côte d'Ivoire et une meilleure appropriation du sujet par toutes les parties prenantes nationales.

Contexte de la mission

Les Contributions Déterminées Nationales révisées de la Côte d'Ivoire ont été soumises à la CCNUCC en mai 2022. Elles sont le fruit d'un processus participatif ayant impliqué un grand nombre de partenaires.

Pour rappel, elles mettent l'accent sur les mesures d'adaptation dont le coût (12 Mds US\$) est supérieur au coût des mesures d'atténuation (10 Mds US\$). Les CDN prévoient 20 mesures d'adaptation dans 5 secteurs vulnérables (agriculture/élevage/aquaculture, forêts et utilisation des terres, ressource en eau, santé, et zones côtières).

Pour ce qui concerne les mesures d'atténuation, les CDN considèrent 2012 comme année de référence et prévoient de façon inconditionnelle une réduction d'émission de GES de 37 millions teqCO₂ par rapport à un scénario BAU à horizon 2030 (soit -30,41%), et de façon conditionnelle une réduction d'émission de GES de 120 millions teqCO₂ par rapport au scénario BAU (soit -98,95%). Cela se traduit par 38 mesures d'atténuation, dont 27 inconditionnelles, dans 5 secteurs (énergie, déchets, agriculture, foresterie, procédés industriels).

La formation et le renforcement de capacités sont des thématiques d'actions qui apparaissent tout au long du Document de Projet et sont donc des enjeux transversaux pour le Projet. En effet la complexité de certains concepts sur les changements climatiques et des mécanismes de l'Accord de Paris nécessitent d'investir de façon permanente dans la mise à niveau des ressources humaines engagées sur ces questions afin d'assurer l'efficacité des actions.

Ainsi, dans le cadre du Résultat 1, il est question de former / renforcer les capacités des points focaux au sein des Ministères sectoriels ainsi que des personnes qui auront des mandats dans les comités des différents organes prévus afin de coordonner et mettre en œuvre l'action climatique du Gouvernement. Il apparaît que la cible de ces actions de renforcement de capacités peut probablement concerner environ 200 personnes.

Dans le cadre du Résultat 2, la cible des décideurs visés pour assurer une bonne intégration des enjeux climatiques dans les politiques publiques et territoriales atteignait un total de plus de 700 personnes :

- 255 députés et plus particulièrement des membres de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement de l'Assemblée Nationale ;
- 99 sénateurs et plus particulièrement des membres de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement du Sénat ;

- 120 membres du CESEC plus particulièrement des membres de la Commission Environnement et qualité de vie ;
- Les conseillers régionaux membres de Commissions Environnement au sein des Conseils régionaux dont le nombre est estimé à 165 ;
- Les membres des cabinets des Ministères et de la Primature à raison de 3 représentants par cabinet ministériel, ce qui porterait cette cible à 99 ;

Enfin, dans le cadre du Résultat 3, la cible des actions de renforcement de capacités des acteurs non étatiques (organisations de la société civile, médias, secteur privé) sur les changements climatiques serait d'environ 100 personnes.

De façon consolidée, et pour se rendre compte des volumes envisagés, la cible totale des personnes concernées par les actions de renforcement de capacités telles qu'elles sont définies dans le Document de projet est d'environ 1.000 personnes.

De façon générale, il est prévu de distinguer les différents besoins de formations en 3 niveaux :

- Formation CC de niveau 1 : Formation de base intégrant sensibilisation sur les enjeux liés aux changements climatiques (éventuellement sous forme d'ateliers types « fresque du climat ») ainsi que des présentations générales sur la CCNUCC, l'Accord de Paris, les CDN de la Côte d'Ivoire et les principaux concepts ;
- Formation CC de niveau 2 : Formation avancée intégrant notamment des éléments de compréhension fine du fonctionnement de la CCNUCC, de l'Accord de Paris et des mécanismes associés ; finance Climat, Cadre de transparence renforcé et systèmes MRV, etc... ;
- Formation CC de niveau 3 : Formations expertes sur des sujets spécifiques

NB : Par exemple, au niveau de l'Assemblée Nationale, une formation de niveau 1 pourrait être envisagée pour l'ensemble des 255 députés, une formation de niveau 2 pourrait être envisagée pour les députés membres de la Commission Environnement de l'Assemblée et une formation de niveau 3 pourrait être envisagée pour des députés mandatés pour travailler sur des sujets spécifiques (par exemple dans le cadre du projet de loi Climat).

Des partenariats seront également envisagés avec WASCAL et l'équipe projet fera la promotion de MOOC déjà disponibles (y compris gratuitement). On peut notamment citer pour les MOOC disponibles en français :

- Causes et enjeux du changement climatique de l'Université Virtuelle Environnement et Développement durable (UVED) sur France Université Numérique (FUN) MOOC (gratuit, niveau introductif, 12 heures)
- Climat : un défi pour la finance de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres (ou PSL Research University) sur FUN MOOC (gratuit, niveau introductif, 9 heures)
- Tout comprendre sur le Climat et son réchauffement de L'université de Liège sur FUN MOOC (gratuit, niveau introductif, 10 heures)
- Traitement médiatique du changement climatique : le niveau des mers de l'Université Paris Saclay sur FUN MOOC (gratuit, niveau introductif, 10 heures)
- Changement climatique et santé en contexte africain de l'Université Paris Cité sur FUN MOOC (gratuit, niveau introductif, 10 heures)
- Changement climatique : de l'apprentissage à l'action de UNCC eLEARN (avec certification)
- Intégration du changement climatique dans les politiques nationale, sectorielle et locale de UNCC eLEARN (avec certification)

- Négociations internationales sur le changement climatique : Mettre l'expérience du LoCAL à profit dans les négociations sur le changement climatique de UNCC eLEARN (avec certification)
- Maîtriser les plans nationaux d'adaptation: du début à la fin de UNCC eLEARN (avec certification)
- Cours Ouvert en Ligne sur le Genre et l'Environnement de UNCC eLEARN (avec certification)
- Débloquer le Financement de l'Adaptation! du Fonds d'Adaptation, sur le Campus d'apprentissage ouvert (OLC) du Groupe de la Banque mondiale
- Energie et Climat, de Avenir Climatique avec le soutien de l'ADEME
- Etc...

En conclusion, l'importance des enjeux de renforcement de capacités, le grand nombre de personnes ciblées, et le volume budgétaire important font de cet enjeu transversal, un enjeu majeur pour la réussite du Projet. C'est pourquoi il est prévu de disposer d'un.e expert.e sur cette question spécifique au sein de l'équipe projet, ce recrutement faisant l'objet de la présente fiche de poste.

En vue d'assurer la cohérence de ces actions, le Projet suivra les orientations de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques (SNACC).

Description de la mission

Le poste consiste principalement à apporter une assistance technique au MINEDDTE dans le cadre de sa mission de renforcement des capacités liées à la lutte contre les changements climatiques.

En effet, parmi les missions de la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques, on note :

- La vulgarisation du contenu de l'Accord de Paris ;
- La promotion du renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre les changements climatiques ;
- La promotion et la mise en œuvre de stratégies d'information, d'éducation et de communication en matière de lutte contre les changements climatiques.

Les tâches spécifiques sont les suivantes :

- Redéfinir les principaux besoins de formation et de renforcement de capacités des différentes cibles et parties prenantes au projet et plus globalement à l'action climatique de la Côte d'Ivoire. Cette définition des besoins devra se faire avec l'optique d'une gestion axée sur les résultats, c'est-à-dire que les formations qui seront envisagées devront globalement permettre d'atteindre les objectifs du Projet. Elles devront donc être calibrées pour que les personnes impliquées développent les compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs du Projet.
- Elaborer les programmes et curricula de formation en réponse aux besoins qui auront été définis, et en tenant compte des volumes de formation à réaliser pendant la durée du Projet et des budgets disponibles. Comme indiqué dans la partie contextuelle, il est envisagé de pouvoir dispenser des formations de différents niveaux, en fonction des besoins des différents types de publics cibles et des rôles qu'ils auront à jouer. Il est donc important d'avoir des programmes de formation réellement adaptés aux besoins et aux profils des différentes cibles. Au besoin, il pourrait être décidé de réaliser des plans de formation spécifiques à la question du climat dans

chacun des Ministères sectoriels associés à la mise en œuvre des CDN ; au quel cas ce travail serait directement réalisé par l'expert.e.

- Planifier l'exécution des activités de formation pour qu'elles s'intègrent au mieux avec l'organisation des autres activités du Projet.
- Dispenser les formations (au moins celles de niveaux 1 et 2) auprès de différents publics cibles, y compris dans les localités de l'intérieur du Pays. Il est ainsi attendu que l'expert.e soit elle-même formateur et dispose de compétences solides en andragogie / techniques de formation des adultes.
- Organiser au besoin la mobilisation de consultants / experts pour réaliser l'ensemble du planning d'activités ayant trait au renforcement des capacités (définition des TDR, suivi du processus de recrutement, contrôle-qualité, etc...).
- Assurer le suivi-évaluation des activités de renforcement de capacités ; tenir la comptabilité du nombre de personnes formées et évaluer la qualité des formations et la performance des processus d'apprentissage.
- Appuyer le MINEDDTE sur tout sujet relatif aux questions de formation / renforcement de capacités dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, y compris éventuellement dans la mise en œuvre et l'évaluation de la Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques (SNACC), en fonction des orientations qui seront prises dans le cadre du Projet. En cas de mise en place formelle des instances prévues dans la SNACC (comité de pilotage, cellule de gestion), l'expert.e pourra jouer un rôle dans l'animation de ces comités.
- Assurer un lien permanent entre le projet et les institutions de recherche et d'enseignement spécialisées dans les problématiques liées aux changements climatiques afin d'identifier les nouveaux sujets ou méthodes qui mériteraient de faire l'objet de séances de formation auprès des acteurs impliqués dans la coordination de l'action climatique.

NB : L'approche du Projet vise à internaliser au maximum les compétences et la mise en œuvre des activités. Aussi, il est attendu que l'expert.e qui sera retenu.e soit directement formateur.trice et puisse assurer une part significative des formations qui seront mises en œuvre. Toutefois, face au volume important des activités à mener en lien avec le renforcement des capacités, l'expert.e pourra être amené à travailler avec des bureaux d'études, experts externes. Au quel cas, l'expert.e sera responsable de définir techniquement les prestations attendues, de les suivre, de les réceptionner après contrôle-qualité, etc...

Cette liste n'est pas exhaustive et l'Expert technique devra être disponible pour mener toute activité en lien avec ses compétences et avec les objectifs du projet, notamment celui que la RCI puisse disposer d'une Coordination nationale de l'action climatique fonctionnelle et efficace.

Positionnement du poste :

- L'expert.e technique travaillera en lien direct opérationnel avec le Coordinateur National du projet au niveau de la DLCC du MINEDDTE et en lien hiérarchique avec le Chef du projet Transition Bas Carbone d'Expertise France ;
- Les missions du poste impliquent une bonne coordination avec les autres directions compétentes du MINEDDTE ainsi que les autres ministères sectoriels concernés et leurs partenaires ;

Profil souhaité

Formation

Au moins une maîtrise/ master (BAC +5) en sciences de l'environnement ou dans des domaines connexes

Expérience

- Un minimum de 4 ans d'expérience concrète dans le domaine des changements climatiques ;
- Un minimum de 4 ans d'expérience dans l'élaboration et/ou l'animation de programmes de formations à destination des adultes, et dans le renforcement des capacités d'acteurs professionnels ;
- Connaissances détaillées des concepts, outils et méthodologies d'action en lien avec l'Accord de Paris sur le Climat, et dans la mise en œuvre des CDN ;
- Très bonne connaissance des enjeux liés au changement climatique (atténuation et adaptation) en Afrique de l'Ouest.

Compétences

- Excellentes capacités de travail en équipe ;
- Excellentes capacités d'animation de sessions de formation ;
- Excellentes aptitudes de communication et capacité d'exprimer des idées de façon claire, concise et efficace, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Très bon sens de l'écoute et capacités à comprendre les besoins en renforcement de capacités des acteurs pour l'accomplissement de leurs missions respectives ;
- Connaissance des applications des technologies de l'information et des communications (TIC) et parfaite maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint)
- Parfaite maîtrise du français écrit et parlé.
- Compétences de communication orale et écrite en anglais.

Informations complémentaires

Curriculum vitae (CV)

Lettre de motivation mentionnant au moins 2 références

Durée du contrat sur la durée du Projet soit jusqu'en décembre 2026
Prise de poste attendue pour février 2024